



VILLE DE LA LOUVIÈRE

18. 11. 2019

I. P. F. H.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, **le mardi 17 décembre 2019 à 17h30**, en nos locaux, boulevard Mayence 1, 6000 Charleroi, salle « Le Cube » (7^{ème} étage).

Ordre du jour :

1. Plan stratégique 2020-2022 ;
2. Prise de participation en CerWal ;
3. Recommandations du Comité de rémunération ;
4. Nominations statutaires.

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Nous comptons beaucoup sur votre présence et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

POUR LE PRESIDENT,

R. DURANT
Secrétaire général

Annexe(s) : 1 modèle de délibération et 1 note explicative sur le point de l'ordre du jour. Le plan stratégique 2020-2022 est, quant à lui, disponible sur le site www.ipfh.be.

→ **Les délégués sont priés de se présenter ½ heure avant l'Assemblée générale afin de signer la liste de présences.**